

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T »

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE Audit & Consulting Les Jardins du Lac B.P. n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel Les Berges du Lac - 1053 TUNIS	Certified Public Accountants Consultants and Business Advisers 40, Rue Docteur Burnet – Mutuelle ville 1082 TUNIS
--	--

TUNIS, le 24 Mars 2014

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE DE PLACEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET TOURISTIQUE «S.P.D.I.T»
BOULEVARD DE LA TERRE
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA

- 1080 TUNIS -

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2013, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 53 293 084 D et un résultat bénéficiaire de 13 354 171 D ,ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable

de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" arrêtée au 31 décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué à la Note 8.3 aux états financiers, la société a reçu en avril 2012 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie, au titre de la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010, réclamant un complément d'impôt de 969 812 D (778 934 D en principal et 190 878 D en pénalités de retard), et une correction à la baisse de report de l'IS à fin 2010 de 185 121 D. Cette notification a fait l'objet dans les délais d'une réponse motivée par la SPDIT ; la société a rejeté les principaux chefs de redressement et a appuyé son rejet par des justificatifs probants et par

les textes légaux en la matière. Elle a néanmoins, admis le redressement pour certains points qui génèrent un complément d'impôts à payer pour un montant de 119 912 D provisionné à la clôture de l'exercice précédent et maintenu au 31 décembre 2013.

Au stade actuel de la procédure en cours, l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 ne peut être appréciée.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Vérifications spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnées.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Advisory

Raouf MENJOUR
Gérant de HLB GS Audit &

Actifs**ACTIFS NON COURANTS**Notes**31-12-13****31-12-12****Actifs immobilisés**

Immobilisations incorporelles

2

30 281

23 561

Moins : amortissements

2

24 681

23 561

2

5 600

Immobilisations corporelles

2

196 703

194 046

Moins : amortissements

2

188 397

184 683

2

8 306

9 363

Immobilisations financières

3

14 181 178

13 486 769

Moins : provisions

3

3 192 334

2 273 704

3

10 988 844

11 213 065

Total des actifs immobilisés

11 002 750

11 222 428

TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS**11 002 750****11 222 428****ACTIFS COURANTS**

Intermédiaires en bourse

4 753

827

Autres actifs courants

4

1 116 999

988 523

Moins : provisions

4

4

1 116 999

988 523

Placements et autres actifs financiers

5

43 587 054

44 956 061

Moins : provisions

5

2 515 122

1 884 591

5

41 071 932

43 071 470

Liquidités et équivalents de liquidités

6

96 650

127 675

TOTAL DES ACTIFS COURANTS**42 290 334****44 188 495****Total des actifs****53 293 084****55 410 923**

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31-12-13	31-12-12
Capital social	7	28 000 000	28 000 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires	7	5 000 000	5 000 000
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	603 089	545 950
Résultats reportés	7	604 228	6 988 382
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		39 426 067	45 753 082
Résultat affecté au compte réserves à régime spécial		793 500	200 000
Résultat Disponible		12 560 671	8 872 985
Résultat Net		13 354 171	9 072 985
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		52 780 238	54 826 067
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants	8	512 846	584 856
Concours bancaires et autres passifs financiers			
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		512 846	584 856
<u>Total des passifs</u>		512 846	584 856
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		53 293 084	55 410 923

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

	<u>Notes</u>	<u>31-12-13</u>	<u>31-12-12</u>
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	12 608 844	7 681 528
Dividendes des placements cotés	9	1 217 549	889 544
Plus value sur cessions des placements	9	7 301	32 329
Plus value sur cessions des participations non cotées	9		29 808
Revenues des placements monétaires	9	1 593 867	1 368 135
Autres produits d'exploitation	9	87 355	87 529
Reprises sur provisions antérieures	9	81 146	418 477
		15 596 062	10 507 350
<u>Charges d'exploitation</u>			
Commissions et charges assimilées	10	31 721	25 010
Moins-values sur cessions de titres	10		249 421
Dotation aux provisions pour dépréciation	10	1 630 308	359 864
Dotation aux provisions pour risques et charges	10		119 912
Dotation aux amortissements	10	4 835	27 087
Charges de personnel	10	236 872	207 787
Autres charges d'exploitation	10	298 298	308 070
		2 202 034	1 297 151
		13 394 028	9 210 199
<u>Résultat d'exploitation</u>			
		13 394 028	9 210 199
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>			
		13 394 028	9 210 199
<i>Résultat de l'exercice avant impôt</i>			
		13 394 028	9 210 199
<u>Impôt sur les sociétés</u>	11	39 857	137 214
<u>Résultat Net de l'exercice</u>		13 354 171	9 072 985

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	<u>31-12-13</u>	<u>31-12-12</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat	13 354 171	9 072 985
Ajustement pour amortissements et Provisions	1 635 143	506 864
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-81 146	-418 477
Variations des créances	-3 926	-88
Variations des autres actifs courants	-128 477	-147 293
Variation brute des placements et autres actifs financiers	1 369 007	4 796 120
Variation du passif courant	-72 010	12 012
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	16 072 762	13 822 123
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations incorporelles	-6 720	
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles	-2 657	-1 150
Décassements provenant des acquisitions des autres immobilisations financières	-15 751	-2 420 900
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations financières	-993 500	
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations financières	285 800	10 250
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations corporelles		10 558
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	29 041	300 100
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	-703 787	-2 101 142
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Dividendes et autres distributions	-15 400 000	-11 760 000
Encaissement provenant de la cession des actions SPDIT		
Dividendes des actions SPDIT		
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-15 400 000	-11 760 000
<u>Variation de trésorerie</u>	-31 025	-39 019
Trésorerie au début de l'exercice	127 675	166 694
Trésorerie en fin de période	96 650	127 675

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRÉSENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIÉTÉ

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique “S.P.D.I.T” est une société d’investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l’utilisation de ses fonds propres, d’un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que Société d’investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des entreprises fixé par la loi 96 - 112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l’état des résultats, l’état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITÉ MONÉTAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d’achat historique hors frais accessoires d’acquisition.
- Au cours de l’exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est inférieur à la valeur comptable.
- Il n’est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.
- Pour les sociétés non cotées, l’évaluation est faite sur la base des derniers états financiers disponibles en prenant en considération :
 - Le secteur d’activité auquel appartient la société
 - L’importance du patrimoine immobilier
 - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles et la valeur d'acquisition de ces titres. Toutefois, pour certaines participations notamment dans les sociétés immobilières, il est pris en considération pour l'évaluation de ces dernières l'importance du patrimoine immobilier et les perspectives d'avenir.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 200 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement et sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

1.6. RÉGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En Dinars Tunisien		Immobilisations				Amortissements			VCN
Immobilisations	Désignation	01/01/2013	Acquisitions	31/12/2013	Taux	01/01/2013	Dotations	31/12/2013	au 31/12/2013
Incorporelles	Logiciels	23 561	6720	30 281	33,33%	23 561	1 120	24 681	5 600
		23 561		30 281		23 561	1 120	24 681	5 600
Corporelles	Mat. Transport	125 880		125 880	20%	124 074	1 806	125 880	
	A.A.I Générale	8 824		8 824	10%	8 824		8 824	
	Equip de bureaux	16 759		16 759	10%	12 132	998	13 130	3 629
	Accessoires de bureau	831		831	10%	220	73	293	538
	Mat.Informatique	40 432	2 657	43 089	15%	38 113	837	38 950	4 139
	Autres immob.Corp	1 320		1 320	10%	1 320		1 320	
		194 046	2 657	196 703		184 683	3 714	188 397	8 306

- Les immobilisations sont comptabilisées à leurs valeurs d'acquisition. Elles sont amorties sur la base des taux admis par l'administration fiscale.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en DT)

Notes	Libellé du compte	31/12/13	31/12/12
3-1	Actions non cotées-groupe	9 010 119	8 016 619
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-1 139 834	-221 204
3-2	Autres actions non cotées	3 421 000	3 421 000
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-2 052 500	-2 052 500
3-3	Emprunts obligataires	1 714 200	2 000 000
	Autres immobilisations financières	35 859	49 150
	TOTAL	10 988 844	11 213 065

3.1. ACTIONS NON COTÉES GROUPE

(en DT)

Participations non cotées-Groupe	Capital		31/12/2013					31/12/2012				
	Titres Emis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Plus value	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Plus value	Dividendes
SINDT (2)	15 000	43,00%	6 450	1 788 815	903 000		903 000	6 450	1 788 815			
SEABG (3)	7 500 000	30,64%	2 298 198	1 440 923			10 341 891	2 144 988	1 440 923			6 434 964
SBT	11 800 000	27,78%	3 278 050	1 236 210			833 403	3 111 370	1 236 210			833 403
STBN	400 000	30,00%	120 000	553 216				120 000	553 216			
STBO (1)	695 000	24,00%	166 800	1 018 480				120 000	550 480			
LA PREFORME(1)	122 005	11,10%	13 538	968 570				11 538	768 570			
SGBIA (1)	189 000	15,54%	29 368	1 568 962			440 520	24 870	1 243 462			373 050
STPP	650 000	0,15%	1 000	10 000			1 300	1 000	10 000			2 000
SNB	75 000	1,67%	1 249	124 900			24 980	1 249	124 900			17 486
SNB NG (3)	9 200	1,66%	153									
CFDB	197 500	0,00%	1	43				1	43			
SLD	698 500	0,43%	3 000	300 000	236 834			3 000	300 000	221 204		
Total en DT				9 010 119	1 139 834	0	12 545 094		8 016 619	221 204	0	7 660 903

- (1) L'augmentation enregistrée en 2013 par rapport à 2012 correspond essentiellement à :
- la souscription à l'augmentation de capital de la PREFORME pour 200.000D.
 - la souscription à l'augmentation de capital de a SGBIA pour 325.500D
 - la souscription à l'augmentation de capital de la STBO pour 468.000D
- (2) La valeur mathématique des actions détenues au capital de la société Immobilière Notre Dame est inférieure à sa valeur comptable. La moins-value latente constatée au 31 décembre 2013 a été provisionnée à hauteur de 903 000 DT. Pour l'évaluation de cette participation, la SPDIT a pris en considération l'importance de son patrimoine immobilier et de ses perspectives d'avenir.
- (3) La SPDIT a reçu 153 210 actions gratuites de la SEABG portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2012.
La SPDIT a reçu 9 200 actions gratuites de la SNB portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2014.
La SPDIT a reçu 166 680 actions gratuites de la SBT.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTÉES

(en DT)

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2013					31/12/2012				
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende
Hôtel « El Mansour -Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000			120 000	1 200 000	1 200 000		
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500			37 250	372 500	372 500		
Hôtel.jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000			2 400	240 000	240 000		
Sté CRISTAL	160 000	2,38%	3 800	380 000				3 800	380 000			
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	70 000	3,00%	2 100	210 000	210 000			2 100	210 000	210 000		
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000			22 500	150 000	750 000			
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500			41 250	1 375	137 500			20 625
SCIF	10 000	10,00%	1 000	100 000				1 000	100 000			
STC	180 000	0,06%	100	1 000				100	1 000			
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000			300	30 000	30 000		
Total en DT				3 421 000	2 052 500	0	63 750		3 421 000	2 052 500	0	20 625

3.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

La SPDIT a souscrit en 2012 à deux emprunts obligataires à hauteur de un million de dinars chacun émis respectivement par la STB et l'UIB remboursables sur sept ans et rémunérés à des taux fixes respectifs de 6,1% et 5,9% l'an. Ces obligations ont généré au 31 décembre 2013 des intérêts pour un montant de 104.281 DT.

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS

(en DT)

Note	Libellé	31-déc.-13	31-déc.-12
	Prêts	27 610	14 679
	Etat et collectivités publiques	977 215	771 287
	Autres débiteurs divers	5 759	5 959
4-1	Créance sur cession de titres	6 043	6 454
4-2	Produits à recevoir	95 903	185 675
	Charges constatées d'avance	4 469	4 469
	TOTAL	1 116 999	988 523

4.1. CREANCES SUR CESSION DE TITRES

Ce compte enregistre le reliquat de la créance sur cession de 4.138 actions ALDIANA DJERBA pour 6.043D.

4.2. PRODUITS A RECEVOIR

Ce solde s'analyse comme suit :

Intérêts courus sur emprunts obligataires	94 281 D
Intérêts courus sur placements monétaires	1 622 D
	95 903 D

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(en DT)

Notes	Libellé	31/12/2013	31/12/2012
5-1	Actions Tunisiennes cotées	16 774 103	16 727 706
	Versement restant à effectuer	-96 640	-289 920
5-2	Actions Sicav	159 590	118 275
5-3	Billets de trésorerie et Certificats de dépôt	26 450 000	27 100 000
	Bons de trésor	300 000	1 300 000
	Placements et autres actifs financiers	43 587 054	44 956 061
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-2 515 121	-1 884 591
	TOTAL	41 071 932	43 071 470

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTÉES & PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE TITRES COTÉS

(en DT)

Actions	Capital		2013			2012			cours	Résultat	Provisions	Reprise de	Provisions au	Dotation	Dividendes
	Titres émis	%	Qté	C.M-13	Valeur	Qté	C.M-12	Valeur	31/12/13	latent	Antérieures	prov/cours	31-déc.-13	31-déc.-13	2013
ATB	100 000 000	0,21%	214 294	2,806	601 365	214 294	2,806	601 365	4,254	310 242					47 145
Attijari Bank	39 748 290	0,13%	50 000	16,980	849 000	50 000	16,980	849 000	16,456		-97 450	71 250	-26 200		67 000
BH	18 000 000	0,21%	37 775	11,597	438 078	37 775	11,597	438 078	13,192	60 250					15 110
BIAT	17 000 000	1,21%	205 255	23,546	4 832 866	205 255	23,546	4 832 866	61,567	7 804 068					513 138
BNA	32 000 000	0,85%	271 455	8,473	2 299 911	271 455	8,473	2 299 911	7,983				-132 886	-132 886	108 582
BT	150 000 000	0,26%	389 820	1,496	583 084	292 365	1,994	583 084	8,713	2 813 418					76 015
CC	172 134 413	0,05%	85 434	2,372	202 647	72 176	2,257	162 873	3,482	94 834					
CIL	5 000 000	1,00%	50 000	5,846	292 324	50 000	5,846	292 324	12,957	355 526					37 500
A.Leasing	2 125 000	1,45%	30 779	27,586	849 081	30 779	27,586	849 081	25,973				-49 658	-49 658	36 935
ICF	2 100 000	3,22%	67 646	23,445	1 585 981	67 646	23,445	1 585 981	42,990	1 322 120					121 758
ICF NSNL	1 200 000	3,22%	38 656	2,500	-96 640	38 656	7,500	-289 920						0	40 589
MNP	16 641 144	1,12%	186 914	3,419	639 108	186 914	3,419	639 108	23,775	3 804 772				0	112 148
POULINA	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	5,388				-655	-655	1 080
Sotetel	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 618	20,121	2 105 030	3,744		-1 421 666		-1 713 341	-291 675	20 924
STB	24 860 000	0,41%	101 148	11,357	1 148 695	99 898	11,432	1 142 074	5,500		-355 577		-592 381	-236 804	
TPR	45 000 000	0,07%	33 008	2,782	91 823	32 274	2,845	91 821	4,325	50 937					7 100
TUNIS RE	15 000 000	0,17%	24 763	9,101	225 359	24 763	9,101	225 359	9,625	12 985	-9 896	9 896			8 667
					16 677 463			16 437 785		16 629 152	-1 884 589	81 146	-2 515 121	-711 678	1 213 691

- La variation enregistrée au cours de l'exercice 2013 par rapport à 2012 correspond à :
 - (1) la souscription à l'augmentation de capital de Carthage Cément pour 39.771D.
 - (2) l'achat d'une action Carthage Cément pour 3,620 D
 - (3) l'achat de 22 DA TPR pour 2,200D
 - (4) Libération de deux quart de l'augmentation de capital de l'ICF pour 193 280 D
 - (5) Achat de 1.250 actions STB pour 6.621 D.

- Le nombre des actions a également augmenté suite aux attributions gratuites suivantes :
 - BT : 97 455 actions
 - TPR : 734 actions

- Les plus-values latentes calculées sur la base du cours moyen boursier du mois de décembre soit 16.629.152 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

(en DT)

SICAV	Nombre	Valeur comptable au 31/12/2013	Valeur liquidative au 31/12/2013	Résultat latent
SICAV OBLIGATAIRE	1 192	122 907	124 262	1 355
SICAV MIXTE	3 165	36 683	52 656	15 973
Total		159 590	176 918	17 328

Les placements SICAV sont évalués au 31 Décembre 2013 à leur cout d'acquisition, les plus et moins-values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat de l'exercice.

5.3. BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE DEPOTS

(en DT)

Echéance	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2013	Total
Billets de trésorerie	1 250 000	14 950 000	7 750 000	23 950 000
Certificats de dépôts		2 500 000		2 500 000
Total				26 450 000

NOTE 6 - LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Les soldes en banques et caisse s'élèvent à la date du 31 Décembre 2013 à 96 650D.

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2013, un montant de 52 780 238 D contre 54 826 067 D au 31 décembre 2012. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

(en DT)

Notes				7-1		7-2		
Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves à régime spécial	Prime D'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	28 000 000	2 800 000	5 000 000	545 950	2 418 750	6 988 382	9 072 985	54 826 067
Affectation résultats reportés						-7 131 243	7 131 243	
Affectation du montant réinvesti				200 000			-200 000	
Affectation réserve à régime spécial				-142 861		142 861		
Affectation résultat 2012-résultats reportés 2012						604 228	-604 228	
Dividende 2012							-15 400 000	-15 400 000
Résultat							13 354 171	13 354 171
Total	28 000 000	2 800 000	5 000 000	603 089	2 418 750	604 228	13 354 171	52 780 238

7.1. RÉSERVES À RÉGIME SPÉCIAL

La variation correspond au déblocage par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2012, de la réserve à régime spécial soit 142.861 devenue disponible au 31/12/2012 d'une part et d'autre part le blocage du montant réinvesti dans la société LA PREFORME soit 200 000 dinars.

7.2. RÉSULTATS REPORTÉS

Le montant de 604 228 D correspond aux Résultats reportés tel qu'il découle de l'affectation du résultat de l'exercice 2012 conformément à la 7^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Avril 2013.

7.3. SITUATION DES RESERVES ET RESULTATS REPORTES NON SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE AU MOMENT DE LEUR DISTRIBUTION FUTURE

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013 – 54 du 30 décembre 2013 portant loi des Finances pour l'année 2014, les réserves et autres éléments des capitaux propres qui ne seront pas concernés par la retenue à la source de 5% applicable à partir du 01/01/2015 se détaillent au 31 décembre 2013 comme suit :

(en DT)

• Réserve légale	2 800 000
• Réserve ordinaire	5 000 000
• Réserve à régime spécial	603 089
• Prime d'émission	2 418 750
• Résultats reportés	604 228
• Résultat de l'exercice	13 354 171

24 780 238

7.4. CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU BENEFICE 2013

Le Conseil d'Administration réuni le 4 mars 2014 a arrêté le projet d'affectation du bénéfice de l'exercice 2013 à soumettre à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 18 avril 2014.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à 37 380 238 D se détaillant comme suit: (en DT)

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserves à régime spécial	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	28 000 000	2 800 000	5 000 000	603 089	2 418 750	604 228	13 354 171	52 780 238
Affectation résultats reportés						-604 228	604 228	
Affectation réserve générale			-2 400 000				2 400 000	
Affectation du montant réinvesti				793 500			-793 500	
Affectation réserve à régime spécial				-5 739		5 739		
Affectation résultat 2013- résultats reportés 2013						164 899	-164 899	
Dividendes 2013							-15 400 000	-15 400 000
Total	28 000 000	2 800 000	2 600 000	1 390 850	2 418 750	170 638	0	37 380 238

Le total des réserves et autres éléments de capitaux propres non soumis à la retenue à la source au moment de leur distribution s'élèverait, après affectation du bénéfice 2013 à 9 380 238 D.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

(en DT)

Note	Libellé	31-déc.-13	31-déc.-12
	Etat et collectivités publiques	13 548	15 674
	Personnels et comptes rattachés	90 156	73 125
	Créditeurs divers	17 547	17 610
	Charges à payer	22 000	22 000
8-1	Produit perçus d'avance	209 826	199 321
8-2	Impôt à liquider	39 857	137 214
8-3	Provisions pour risque fiscal	119 912	119 912
	Total	512 846	584 856

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésoreries et des certificats de dépôts perçus et non encore courus.

8.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2013.

8.3. PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL

La société a reçu en avril 2012 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie, au titre de la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010, réclamant un complément d'impôt de 969 812 D (778 934 D en principal et 190 878 D en pénalité de retard), et une correction à la baisse du report de l'IS à fin 2010 de 185 121 D. Cette notification a fait l'objet dans les délais d'une réponse motivée par la SPDIT ; la société a rejeté les principaux chefs de redressement et a appuyé son rejet par des justificatifs probants et par les textes légaux en la matière. Elle a néanmoins admis le redressement pour certains points qui génèrent un complément d'impôts à payer pour un montant de 119 912 D et qui a été provisionné depuis la clôture de l'exercice précédent et maintenu à la date du 31 décembre 2013.

NOTE 9 - LES PRODUITS D'EXPLOITATION

REVENUS	Solde en DT	
	31/12/2013	31/12/2012
<u>DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES</u>	<u>12 608 844</u>	<u>7 681 528</u>
Dividendes des participations du groupe -non cotées	12 545 094	7 660 903
Dividendes des autres participations-non cotées	63 750	20 625
<u>DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES</u>	<u>1 217 549</u>	<u>889 544</u>
Dividendes des placements cotés	1 213 690	805 109
Dividendes SICAV	3 859	84 435
<u>PLUS VALUES DE CESSION</u>	<u>7 301</u>	<u>62 137</u>
Plus-values sur cession des participations non cotées groupe		
Plus-values sur cession des autres participations non cotées		
Plus-value sur cession des actions SICAV	7 301	29 806
Plus-value sur cession des placements cotés		32 331
	<u>7 301</u>	<u>62 137</u>
<u>REVENUES DES PLACEMENTS</u>	<u>1 593 867</u>	<u>1 368 135</u>
Revenus des billets de trésorerie	1 400 741	1 251 689
Revenus des emprunts obligataires	104 281	110 000
Revenus des fonds en dépôt et autres intérêts	31 634	6 446
Revenus des certificats de dépôt	57 211	
<u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>87 355</u>	<u>87 529</u>
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	82 500	78 750
Produits Financiers hors exploitation	4 501	7 736
Autres Produits d'exploitation	354	1 043
<u>REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES</u>	<u>81 146</u>	<u>418 477</u>
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	81 146	38 719
Reprise des provisions sur titres de participation		379 758
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>15 596 062</u>	<u>10 507 350</u>

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES	Solde en DT	
	31/12/13	31/12/12
<u>COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES</u>	<u>31 721</u>	<u>25 010</u>
<u>PERTE SUR TITRES</u>		<u>249 421</u>
<u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		<u>119 912</u>
<u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES</u>	<u>1 630 308</u>	<u>359 864</u>
Dépréciation de titres non cotés	918 630	62 712
Dépréciation de titres cotés	711 678	297 152
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>236 872</u>	<u>207 787</u>
Salaires	194 172	182 522
Autres charges de personnels	42 700	25 265
<u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>298 298</u>	<u>308 070</u>
Impôt et taxes	39 724	29 243
Diverses charges d'exploitation	258 574	278 827
<u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</u>	<u>4 835</u>	<u>27 087</u>
TOTAL	<u>2 202 034</u>	<u>1 297 151</u>

NOTE 11 - TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

(en DT)

Note 11: Tableau de détermination du résultat fiscal	2 013
Résultat comptable avant impôt	13 394 028
Réintégration	1 921 164
Timbre voyage et déplacement	
Perte sur rachat sicav	
Provisions pour dépréciation des titres de placements	711 678
Provisions pour dépréciation des titres de participation	918 630
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour Congés payés	90 104
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%	81 146
Amortissement voiture	4 606
Jetons de présence	115 000
Résultat fiscal avant déduction	15 315 193
-	
Déductions	13 980 620
Dividendes	13 826 392
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subi l'impôt	81 146
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations	
Reprise sur provisions pour Congés payés	73 082
Résultat Fiscal avant déduction des provisions	1 334 572
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	667 286
Résultat fiscal avant réinvestissement exonérés	667 286
-	
Reinvestissement exonéré	233 550
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré	433 736
Reinvestissement exonéré zone de développement régional	468 000
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré zone de développement régional	0
Minimum d'impôt : (667 286-468 000)*20%	39 857

NOTE 12 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

12.1. La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

12.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012.

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2013 à 23 950 000 D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 1400 741 D,
- assistance et maintenance informatique par la S.I.T. pour un montant annuel de 12 000 DT HT,
- location auprès de la SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour un loyer annuel de 15 150 DT HT.

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE
« S.P.D.I.T. »
BOULEVARD DE LA TERRE
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA**

- 1080 TUNIS -

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisé de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 dont voici les principaux volumes réalisés :

- Poursuite du contrat de location avec la société SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er avril 2011 et pour un montant annuel fixé à 15 150 DT hors taxes.
- Contrat d'assistance et de maintenance de logiciel avec la société Informatique et Télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er janvier 2010 et pour un montant annuel de 12 000 DT hors taxe payable trimestriellement.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général, laquelle rémunération est composée pour l'exercice 2013 d'un salaire mensuel brut de 6 000 DT, d'un treizième mois de 5 500 DT brut et d'une gratification annuelle brute de 22 000 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle. Ces avantages en nature ont totalisé 11 187 DT pour l'exercice 2013.

- L'Assemblée Générale du 19 Avril 2013 a alloué à chacun des membres du comité d'audit une rémunération annuelle nette de 4 000 DT.
- Les jetons de présence ont été fixés par L'Assemblée Générale du 19 Avril 2013 à un montant net de 8000 DT par administrateur.

Fait à Tunis, le 24 mars 2014

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Advisory

Raouf MENJOUR
Gérant de GS Audit &